

Mairie de Ville-en Sallaz

Secrétariat Général 10, chemin du Pré Communal 74250 Ville-en-Sallaz • 04.50.36.94.23

secretariat@ville-en-sallaz.fr

FICHE D'INSCRIPTION SCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

L'inscription de votre enfant sera prise en compte uniquement si le dossier est complet.

REN	SEIGNEMENTS CONCER	NANT I	'ENFAN	ΓÀINSC	RIRE		
Nom :							
Prénom (s):							
Date de naissance :			Sex	e : 🗆 fém	inin 🗆 ma	asculin	
Lieu de naissance :		Dépa	artement	:			
Pays de naissance :							
Adresse :							
Code Postal :	Commune	:					
Scolarité demandée :	Maternelle :	PS		MS		GS	
	Elémentaire :	СР	CE1	CE2	CM1	CM2	
Ecole précédemment fréquentée	(le cas échéant) :						
RENSEIGNEME	ENTS CONCERNANT LES	RESPO	NSABLES	LÉGAU	X DE L'E	NFANT	
Responsable légal 1 :							
☐ Mère ☐ Père ☐ Autre							
Situation familiale : □ marié □ vi	e maritale 🗆 PACS 🗆 dive	orcé 🗆	célibatair	e 🗆 veu	f(ve) □ s	éparé	
Nom d'usage :							
Prénom :	Date de	naissan	ce :				
Adresse :							
Code Postal :							
Téléphone domicile :							
Téléphone portable :							
Téléphone travail :							
Adresse électronique :							
J'autorise à communiquer mon e	mail à l'association du sou	des éco	les de Vill	le-en-Sal	laz: □c	oui 🗆 non	
Autorité narentale : □ oui □ non							

Responsable légal 2 :
□ Mère □ Père □ Autre
Situation familiale : □ marié □ vie maritale □ PACS □ divorcé □ célibataire □ veuf(ve) □ séparé
Nom d'usage : Nom de jeune fille :
Prénom : Date de naissance :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Téléphone domicile :
Téléphone portable :
Téléphone travail :
Adresse électronique :
J'autorise à communiquer mon email à l'association du sou des écoles de Ville-en-Sallaz : □ oui □ non
Autorité parantala . Davi Dapa
Autorité parentale : □ oui □ non
Autre responsable légal (personne physique ou morale) :
Organisme : Fonction :
Lien avec l'enfant :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Téléphone domicile :
Adresse électronique : Autorité parentale : □ oui □ non

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Restaurant scolaire : Oui

Non

Le service de restauration scolaire est géré par la mairie. Courant juillet, un email sera adressé à tous les parents (merci de bien nous communiquer votre adresse email) afin de créer votre espace sur le portail famille, vous pourrez ainsi accéder à la réservation des repas de votre/vos enfant(s).

Garderie du matin et du soir : le service de garderie périscolaire est géré par l'association « Vill'age tendre ». Si vous pensez utiliser le service de garderie, merci de prendre contact avec l'association aux coordonnées suivantes afin de pouvoir finaliser l'inscription de votre enfant avant l'assemblée générale qui se tiendra courant juin : 04.50.31.62.36 / villagetendre@gmail.com.

Vous serez informé(e) de la date exacte de l'AG par l'association par mail.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR						
Je soussigné(e), Nom : Prénom :						
Certifie l'exactitude des renseignements complétés par mes soins dans ce dossier et m'engage à signaler immédiatement toute modification à la mairie de Ville-en-Sallaz.						
Les données renseignées sur cette fiche seront prises en compte par la mairie dans le logiciel de l'Éducation Nationale, « Base Élèves 1er Degré ». La directrice d'école est également destinataire de ces données, dans le cadre de ses compétences légales en matière d'inscription scolaire et de contrôle de l'obligation scolaire. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Article 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004). Pour l'exercer, contactez la mairie.						
SIGNATURES DES RESPONSABLES LÉGAUX						
ÀLe						
Signature : Signature :						
En cas de séparation, remplir le certificat d'exercice conjoint de l'autorité parentale.						
DOCUMENTS À FOURNIR AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION						
<u>Pour tous</u> : ☐ Livret de famille ☐ Pièces d'identité des parents ☐ Justificatif de domicile (daté de -3 mois)						
Cas particuliers : □ Dérogation scolaire □ Attestation de qualité de tuteur □ Jugement de divorce □ Certificat d'exercice conjoint de l'autorité parentale □ Certificat de radiation						
RENDEZ-VOUS AVEC LA DIRECTRICE DE L'ECOLE						
Madame Lucille BORREL, directrice de l'école prendra contact avec vous <u>fin avril, début mai</u> pour convenir avec vous d'un rendez-vous, à l'école en présence de l'enfant. <u>Lors de ce rendez-vous, vous devrez apporter les documents suivants :</u>						
 □ Fiche de renseignements complétée □ Fiche d'urgence complétée □ Carnet de santé de l'enfant □ Livret de famille 						
Si besoin en fonction de la situation : □ Dérogation scolaire □ Attestation de qualité de tuteur □ Jugement de divorce □ Certificat d'exercice conjoint de l'autorité parentale □ Certificat de radiation						